

*Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email [no-reply@newsletter.neopse.com](mailto:no-reply@newsletter.neopse.com) dans vos expéditeurs approuvés.*



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Cérémonies commémoratives du 11 novembre

Vous êtes invités à participer aux cérémonies commémoratives marquant le 106ème anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 : le **lundi 11 novembre 2024**.

. 9h30 : Messe du Souvenir à l'Eglise de Chantonnay. Départ à 9h, place de la Mairie de Bournezeau, afin de compléter les voitures.

. 10h45 : Rassemblement à la Mairie annexe de Saint Vincent Puymaufrais. Défilé et cérémonie au Monument aux Morts du cimetière de Saint Vincent Puymaufrais.

. 11h30 : Rassemblement place de la Mairie de Bournezeau. Remise de décorations. Défilé et cérémonie à la stèle du souvenir, square des Anciens Combattants. Vin d'honneur à la petite salle du Mitan.

Nous souhaitons que vous soyez nombreux à participer aux cérémonies commémoratives. Il convient que l'ensemble de la population, et plus particulièrement les enfants de nos écoles et la jeunesse, y soit associé.

### Magazine intercommunal : distribution en cours

La distribution du magazine trimestriel de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay est en cours **jusqu'au 28 octobre**. Si vous ne l'avez pas reçu à cette date, nous vous invitons à en informer la Communauté de Communes au 02.51.94.40.23.


### Ambassadeurs citoyens : première rencontre le mardi 8 octobre

Comme l'année scolaire passée, une trentaine d'enfants scolarisés en classe de CM1 et CM2 dans les écoles de Bournezeau ont répondu présents à l'invitation des élus pour endosser le rôle d'ambassadeur citoyen.

Une première rencontre a eu lieu le mardi 8 octobre dernier. A cette occasion, les jeunes accompagnés par des membres du comité Ambassadeurs citoyens se sont rendus au centre de loisirs pour partager un goûter, apprendre à se connaître les uns et les autres et prendre des photos du groupe. Une présentation des rencontres citoyennes de cette année a été faite également. Pour finir, les ambassadeurs ont échangé et préparé la prochaine participation à la cérémonie des commémorations du 11 novembre.

→ Retrouvez des informations sur les "Ambassadeurs citoyens" et les photos  des évènements sur le [site de la Commune](#).

### **Plateforme déchets verts**

Ces derniers temps nous avons encore constaté des apports de tonte de pelouse à la plateforme de déchets verts de l'Oiselière alors que c'est désormais **interdit**  comme l'indique un panneau à l'entrée.

Pour rappel, comme nous vous l'indiquions dans une précédente lettre, la Préfecture veut bien tolérer notre plateforme à condition qu'il n'y ait plus de tonte de pelouse (problème de pollution et d'incendie).

Par ailleurs, la Commune n'a pas la compétence "déchet" et c'est pour rendre service aux citoyens que cette plateforme est préservée.


**Le risque encouru, c'est la fermeture de l'oiselière par la préfecture !** Nous serions obligés d'apporter nos déchets verts à la déchetterie de Chantonay qui, elle, est aux normes.

Cependant, l'unité de méthanisation sur le Vendéopôle de Bournezeau se propose de recevoir les tontes de pelouses le lundi de 15h à 18h et le vendredi de 9h30 à 12h. Les tontes de pelouse doivent être fraîches et sans déchets.

Nous comptons sur la collaboration des utilisateurs dans l'intérêt collectif et vous remercions par avance.

### **Recensement citoyen**

Si vous avez atteint l'âge de 16 ans et ne vous êtes pas encore fait recenser, profitez de la période des vacances scolaires pour le faire en mairie.

Pour rappel, le recensement citoyen est obligatoire  pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). Si vous ne faites pas ces démarches, vous ne pourrez notamment pas vous inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...) avant 25 ans.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

- . Vous obtenez une attestation de recensement.
  - . Vous êtes convoqué à la [journée défense et citoyenneté \(JDC\)](#). Avoir participé à la JDC, ou en avoir été exempté, est indispensable pour vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France.
  - . Vous êtes inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18ème anniversaire et pourrez alors voter.
- Pour vous faire recenser présentez-vous à l'accueil de la mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile (au nom des parents).

### **Balade santé pour la prévention de l'AVC**

A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre l'AVC (Accident Vasculaire Cérébral) une marche de 3 km est organisée à Bournezeau, **le mardi 29 octobre**. Départ à 13h30 de la salle du Mitan.

Cette balade santé, ponctuée de plusieurs arrêts, est conçue pour vous informer sur ce sujet et sera animé par les infirmières de la filière AVC 85-44 du CHD.

En plus d'enrichir vos connaissances, profitez des nombreux bienfaits de l'activités physique sur la santé. Alors, marchez, informez-vous et prenez soin de vous sans modération !

### **Mois du doc sur le thème du harcèlement**

À l'occasion du Mois du doc sur le thème du "Harcèlement" le réseau des bibliothèques du Pays de Chantonnay vous propose différentes animations gratuites dans les bibliothèques de son réseau **en novembre** :

. Mardi **5 novembre** à 19h30 : Apéro-lecture par la Compagnie du Théâtre du Reflet, salle du petit lundi à Saint-Prouant.

. Vendredi **8 novembre** à 19h : Atelier d'écriture animé par Pascale Martineau, bibliothèque de Saint-Vincent-Sterlanges.

. Mardi **26 novembre** à 20h : Projection du film de Daphné Beauvais "Derrière les maux", au ciné lumière de Chantonnay.

⇒ Inscription et programme complet des animations sur le site

: <https://bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr> Renseignements au 02.51.46.83.16.

### **Soirée numérique : prévention contre les arnaques**

Des soirées numériques sont régulièrement proposées sur le territoire du Pays de Chantonnay.

La prochaine soirée, sur le thème de la "**prévention contre les arnaques**", aura lieu le **mardi 12 novembre** de 18h30 à 20h00, à Saint Martin des Noyers dans la salle des associations.

Autour d'une collation et **sans inscription**, le Conseiller Numérique vous accueillera pour cette mini-conférence.

Gratuit et ouvert à tous.

⇒ Renseignements complémentaires et programme au 06.25.05.66.55 ou sur le [site de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay](#).

### **Animations vacances 🍁 au Pays de Chantonnay**

**Vous cherchez des idées pour faire une activité avec vos enfants ou petits-enfants pendant les prochaines vacances ?**

L'Office du tourisme de Chantonnay vous a préparé une sélection d'activités, de sorties en famille, de visites sur le Pays de Chantonnay pendant les vacances de la Toussaint.

→ Retrouvez le programme complet sur le site de la [Communauté de communes du Pays de Chantonnay](#).

## **INFORMATIONS ASSOCIATIVES**

### **Familles Rurales : Vide ta chambre !**

L'association Familles Rurales de Bournezeau vous informe qu'elle organise un "vide ta chambre" le **1er novembre 2024**, de 9h à 16h30, à la salle Omnisports de Bournezeau.

Les bénéficiaires de cet événement permettront l'achat de jeux pour les enfants de l'accueil de loisirs de Bournezeau.

Tarifs : 4 euros le mètre linéaire (2 mètres minimum). Les exposants devront prévoir leur matériel : tables, portants...

⇒ Réservation sur le site Helloasso [en cliquant ici](#).

### **Amicale des sapeurs-pompiers**

Les sapeurs-pompiers de Bournezeau vous informent qu'ils vont débiter leur traditionnelle tournée de calendriers depuis le 15 octobre. Ils sont les seuls à avoir le vrai calendrier, vous pouvez les reconnaître grâce à leur tenue officielle

"Sapeurs-Pompiers Vendée". N'hésitez pas à prévenir votre entourage dont les aînés.

## POUR RAPPEL

### Permanence gratuite d'un architecte du CAUE

**Vous avez des projets de construction, de modification, de rénovation de votre maison ou d'un bâtiment, un architecte consultant du CAUE de la Vendée peut vous recevoir gratuitement** lors d'une permanence. L'architecte a vocation à alimenter votre réflexion sur votre projet, en vous aiguillant, en vous proposant des pistes de recherches, ou en vous aidant à redéfinir vos attentes avec plus de précision. Il ne fait pas de plan, pour ne pas concurrencer les architectes libéraux. Cet accompagnement est gratuit.

Le rendez-vous a lieu en présentiel avec Mme Adèle PHELIPEAU, architecte-conseil du CAUE 85, à la Communauté de Commune du Pays de Chantonay : 65 avenue du Général De Gaulle 85110 CHANTONNAY


⇒ La prise de rendez-vous peut se faire directement en ligne [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.37.44.95.

Pour plus de renseignements, veuillez cliquer sur les liens suivants :

<https://www.paysdechantonay.fr/autorisations-durbanisme-2/> (dates des prochaines permanences)

<https://www.caue85.com/rencontrez-un-de-nos-architectes/>

### Lotissement communal "Le Haut Bois"

 2 lots sont disponibles à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)

## Agenda



[25/10/2024 au 26/10/2024](#)

### Soirée Cabaret

[organisée par l'association du Marsupil'Amis](#)



[29/10/2024](#)

### Balade santé

[Une marche est proposée sur la commune de Bournezeau autour de la sédentarité, un des facteurs de l'AVC](#)



[01/11/2024](#)

**Vide ta chambre**

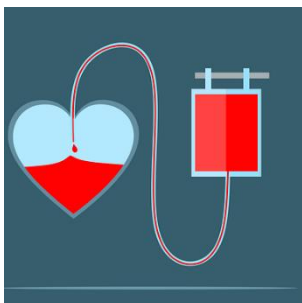
Les bénéfices de cet événement permettront l'achat de jeux pour les enfants de l'accueil de loisirs de Bournezeau.



[06/11/2024](#)

**Concours de belote**

organisé par l'association du Club de l'amitié



[08/11/2024](#)

**Collecte de sang**

organisé par l'association du don du sang



[11/11/2024](#)

**Cérémonie patriotique, anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918**

organisée par l'association UNC Soldats de France de Bournezeau - ACPG-CATM de St Vincent Puymaufrais et la Commune

**Rendez-vous avec Madame le Maire**

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

---

**Mairie de Bournezeau**

**1 bis place des Papillons**

**(2 place de la Mairie : actuellement en travaux)**

**85480 Bournezeau**

 : 02 51 40 71 29  [mairie@bournezeau.fr](mailto:mairie@bournezeau.fr)

*Horaires d'ouverture de la mairie :*

*- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,*

- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

 Site internet : <http://bournezeau.fr>